

Fiche FOCUS : Ortie royale (*Galeopsis tetrahit* L.)

Source : Iriisphytoprotection

Description

L'ortie royale est une plante herbacée annuelle originaire d'Eurasie. La **tige** est carrée, renflée à la base des nœuds et elle se ramifie en rameaux opposés. Elle mesure de 30 à 100 cm. Des poils sont présents sur toutes les parties de la plante, ils sont particulièrement raides sur la tige. La **racine** est pivotante et possède des branches latérales.

Les **feuilles** mesurent de 5 à 10 cm de long par 1 à 5 cm de large et présentent des nervures profondes donnant du relief au limbe. Les feuilles sont fortement dentées, pubescentes et possèdent de longs poils raides, particulièrement sur la face supérieure.

Les **fleurs** sont blanches à roses avec des teintes pourpres. Elles mesurent de 15 à 23 mm de long.



Ortie royale – Crédit photo : Syngenta

La **graine** est grise-brune et comporte des points plus foncés. Elle est ridée, et porte une cicatrice ronde et saillante à sa base. Chaque graine mesure 3 mm de long par 2,3 mm de large et 1,6 mm d'épaisseur.

La **plantule** est de couleur vert clair et les feuilles sont opposées. Les cotylédons sont de forme orbiculaire et se terminent, de chaque côté du pétiole, par une dent étroite visible à l'œil nu. Leur pétiole est poilu et aussi long que le limbe. Les premières feuilles sont lancéolées, faiblement dentées et pétiolées.

Espèces semblables

Le **galinsoga cilié** (*Galinsoga quadriradiata*) et la **grande ortie** (*Urtica dioica*) peuvent être confondus avec l'ortie royale. Le galinsoga cilié, au stade végétatif, se distingue par sa tige ronde et ses feuilles qui portent 3 nervures apparentes. À l'inflorescence, il se distingue par ses petites fleurs composées de fleurons tubulés jaunes et de fleurons ligulés blancs. La grande ortie, au stade végétatif, se distingue par sa tige ronde et son système racinaire qui comprend des rhizomes. De plus, la grande ortie porte des poils qui sont très urticants. Son inflorescence est en panicule allongée.

Conditions favorables

Réalisation : Claire NICOLAS –Animatrice SBT filière maraichage PDL – Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire – Mars 2022

L'ortie royale est une mauvaise herbe qui peut former des colonies denses dans les champs de céréale, de maïs, les prairies à l'établissement et les jardins. C'est une plante qui croît dans les milieux où la matière organique est abondante et dans les sols bien irrigués. Le pH optimal de sa croissance est de 5,0 à 6,0.

Mesures préventives et curatives

Pour **prévenir** l'apparition de populations d'ortie royale :

- Empêcher la production de graines en coupant/arrachant les plants avant l'apparition des fleurs.
- Un système où le sol n'est pas travaillé tend à diminuer la quantité d'ortie royale dans les champs contrairement au travail du sol conventionnel.
- Nettoyer les équipements à la sortie des champs infestés pour ralentir sa propagation.

Pour **réprimer** l'ortie royale ou réduire les populations :

- Pratiquer le faux-semis au printemps, le sarclage détruira les plantules.
- Effectuer une jachère des champs fortement envahis.
- Utiliser, dans la rotation, des plantes compétitrices qui couvriront le sol rapidement et efficacement.